



Communiqué de presse : le 21 novembre 2024
La CGT interpelle le président et les maires
de la Métropole :
Sur l'avenir des services publics et des agents

Lors du conseil communautaire du 21 novembre 2024, notre syndicat CGT des services publics va interpeller les élus, président de la métropole et maires, face aux inquiétudes grandissantes des agents de la collectivité.

Dans un contexte de crise socio-économique profonde, amplifiée par une politique de restrictions budgétaires imposées par l'État, la casse des services publics s'accélère. Les transferts de compétences aux collectivités n'ont cessé d'augmenter, sans les moyens financiers nécessaires pour répondre aux besoins des populations.

Le gouvernement, par la voix de son nouveau ministre de la Fonction publique, Monsieur Kasbarian, poursuit une politique de dégradation des conditions de travail des agents publics :

- . **Imposition de 3 jours de carence en cas de maladie** et une réduction de 10 % de leur rémunération;
- . **Suppression prévue de 100 000 postes** sur l'ensemble du territoire, aggravant le manque d'effectifs déjà critique;
- . **Mise en péril du statut national des fonctionnaires** par la promotion d'une différenciation territoriale et le renforcement des métropoles, au détriment des communes et de leur libre administration.

Ces décisions, prises unilatéralement, mettent en péril l'attractivité des métiers du service public. Dévoués et engagés, les agents peinent à continuer à offrir un service public de qualité et de proximité. Pourtant, les leçons de la crise sanitaire, qui avait remis en lumière l'importance cruciale des services publics, semblent déjà oubliées.

Quelles politiques publiques pour demain ?

La CGT pose une question essentielle aux élus locaux : avec moins de moyens humains et financiers, comment comptez-vous mettre en œuvre les politiques publiques nécessaires au bien-être de vos concitoyens ?

Pour la CGT, renforcer les services publics est une priorité dans un contexte de crise. Cela passe par :

- . La reconnaissance et l'amélioration des conditions de travail des agents;
- . Une rémunération juste et équitable;
- . Des moyens adaptés aux missions confiées.

Nous affirmons avec force que l'avenir des services publics ne peut se construire sans ses premiers acteurs : les agents, qui doivent bénéficier de la reconnaissance qui leur est due.

"Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu."

La CGT continuera à défendre les agents et les services publics, mais aujourd'hui, la balle est aussi dans le camp des élus locaux. Il est temps d'agir pour préserver l'intérêt général et l'avenir de nos territoires.